|  |  |
| --- | --- |
| Presenter’s full name (title, name, surname) | Dr Mamadou COULIBALY |
| Nationality | Ivoirien |
| Country of residence | Côte d’Ivoire |
| Institutional affiliation | Réseau Ivoirien de Suivi et d’Évaluation (**RISE**) |
| Contact information including email and telephone | madculy@outlook.fr |
| Title of the abstract | **SYSTÈMES NATIONAUX D’EVALUATION :**  ***« Le modèle ivoirien de construction d’un écosystème robuste d’évaluation des politiques publiques »*** |
| Conference session | Systèmes d’évaluation inclusifs |
| Name(s), title(s) and institutional affiliation(s) of all other authors/contributors |  |
| Preferred format: | □ PPT (maximum 15 minutes) |
| I will be applying for bursary support (note that there will be a separate application for bursary support, the present template is only to get an idea of the bursary requirement as you submit the abstract). | □ Oui |
| Language | □ Français |

**ABSTRACT SUBMISSION TEMPLATE**

**Abstract Text (379 words)**

|  |
| --- |
| Aujourd’hui, grâce à son ***modèle d’évaluation des politiques publiques basé sur l’interaction entre les acteurs du système existant (****Ministère, Parlement, Inspection, Cours des Comptes, Autorité de bonne Gouvernance, Institut de statistiques, structures décentralisées et déconcentrées, la société civile, le secteur privé, les universités, les PTF, etc…****)***, la Côte d’Ivoire se positionne comme l’un des pays les plus avancés en matière de promotion de l’évaluation inclusive en Afrique. Plusieurs facteurs favorisent cette politique. On peut citer entre autres :   * L’introduction dans son droit national, des meilleures pratiques internationales à travers adoption des principes et des règles d’une gestion axée sur les résultats et la transparence. * La Vision du Président de la République qui prône la promotion de la bonne gouvernance, pour soutenir le développement durable et inclusif axé sur une véritable culture de l’évaluation des politiques publiques. C’est à dire que la mise en œuvre des politiques publiques devrait se faire dans le respect de la redevabilité et de la transparence dans l’exercice de sa responsabilité et de l’engagement pour la reddition de comptes, sur les mécanismes et l’utilisation des ressources publiques, au Président de la République, au Parlement et aux citoyens ivoiriens**.** * « L’obligation de résultats pour l’Administration Publique ivoirienne soutenues par sa constitution (***la loi fondamentale***) et des textes d’application »   Pour y parvenir, l’Administration Publique ivoirienne s’est engagé à :   * Instaurer la pratique évaluative auprès des pouvoirs centraux, déconcentrés et décentralisés, ce qu’implique pour ces instantes l’institutionnalisation de la fonction d’évaluation, la réalisation des évaluations de qualité et l’utilisation des rapports d’évaluation pour l’amélioration des politiques publiques; * Produire systématiquement des renseignements neutres et crédibles sur la pertinence, la performance et l’impact des résultats des actions et les mettre en temps opportun à disposition :des ministres, des organismes centraux et des administrateurs généraux afin d'éclairer la prise des décisions fondées sur des preuves qui concernent les politiques, la gestion des dépenses et l'amélioration des programmes du Parlement et de la population ivoirienne afin d'aider le gouvernement à rendre compte des résultats des politiques publiques; * Bâtir un système d’évaluation des politiques, des programmes et des projets qui suscite une grande implication des citoyens à la production de renseignements et l’appréciation des résultats des politiques publiques en vue de leurs améliorations * Consolider les mécanismes de reddition de comptes et de redevabilité comme moteur de la confiance des citoyens envers les pouvoirs publics. |